

ANNEXE 2: TARIFS ET CONDITIONS DES LOCATIONS

TITRE I Tarifs

Locaux	Habitants, sociétés et associations communales
Salle des fêtes	CHF 500
Cuisine	Compris
Vaisselle Sono	Mise à disposition sur demande
Salle communale	CHF 200
Cuisine	CHF 100
Vaisselle Sono	Mise à disposition sur demande
Salle du Nord	CHF 100
Carnotzet	CHF 200
Cuisine Vaisselle	Compris
Toutes salles	Caution de CHF 200
	Les prix ci-dessus incluent le nettoyage, sauf pour la cuisine qui doit être rendue propre par le locataire.
Char de tables	Table CHF 6 ; Banc CHF 3

^{*}Prise en charge des tables et bancs par le locataire au local de la voirie sur rendez-vous. Livraison à domicile = Frs 50.- La mise en place reste à la charge du locataire. Les tables et chaises doivent être prêtes à la levée le jour ouvrable qui suit la manifestation.

La priorité est accordée aux personnes, sociétés ou associations domiciliées sur la commune de Jussy. Le tarif est indiqué sur le contrat et est fixé en fonction du domicile et/ou du but de la manifestation. En cas d'abus (informations erronées, prête-nom, etc.), la commune de Jussy se réserve le droit d'appliquer le tarif le plus élevé majoré du nettoyage de la salle (CHF 200.--).